

Bonjour à toutes et tous,

Une nouvelle année, nous voici rassemblés en cette journée internationale de lutte pour les droits des femmes car, sans réelle surprise, peu de choses ont changé dans le monde de Macron and Co, lui qui avait pourtant fait de la situation des femmes une grande cause du quinquennat. Les chiffres varient si peu... et la situation sanitaire a bon dos !

- 26% d'écart salarial moyen
- 82% des salarié-es à temps partiel sont des femmes
- 17% seulement des métiers sont mixtes
- 63% de salarié-es payés au SMIC sont des femmes
- 40% de pension de retraite (droits directs) en moins pour les femmes.
- 59%des entreprises de plus de 50 salarié-es ne respectent pas la loi et n'ont ni accord ni plan d'action sur l'égalité professionnelle
- 0,2% seulement des entreprises ont été sanctionnées
- 2/3 des tâches ménagères sont réalisées par les femmes
- Tous les 3 jours une femme meurt sous les coups de son conjoint ou ex-conjoint
- 170 viols ou tentatives de viol par jour dont 8 sur le lieu de travail
- 20% des femmes victimes de harcèlement sexuel au travail

Triste litanie... Il est grand temps qu'Elisabeth Borne trouve que ce « n'est pas acceptable » que des entreprises ne soient pas en conformité, par exemple, avec la règle de l'augmentation au retour de congé de maternité ou que seulement 26 % des entreprises se conforment à la parité dans les 10 meilleures rémunérations. Ou que la ministre déléguée aux droits de femmes, Elisabeth Moreno, envisage pour les entreprises qui pratiquent toujours la discrimination femme homme « l'intransigeance dans la sanction ». La CGT et les camarades de l'Inspection du travail le réclament depuis des années.

Et pourtant, une chose a véritablement changé depuis le 8 mars 2020. La crise sanitaire et les confinements qu'elle a engendrés ont démontré que certains métiers étaient essentiels au fonctionnement de la société. Non, nous ne parlons pas de ceux qui rapportent les plus gros dividendes aux actionnaires mais bien de ceux qui ont permis la cohésion de la société et le vivre ensemble. Parfois même survivre. Et si je dis « ceux », il me faudrait dire « celles » tant pour la majorité de ces métiers, ce sont des femmes qui les occupent. Les infirmières, aides-soignantes, aides à domiciles, caissières, agentes d'entretien, assistantes maternelles ou ouvrières dans l'agroalimentaire, enseignantes, administratives... Les métiers invisibilisés car ultraféminisés ont éclaté au grand jour. Même le président des riches a été obligé de le reconnaître. Malheureusement, les promesses vite faites ont été tout aussi vite oubliées : la revalorisation salariale et l'égalité femme-homme pourront bien attendre. Mieux vaut donner des milliards à des entreprises qui vont s'empresse de licencier une fois la manne arrivée. Técalémit, Daher, Duncha, Précicast, Borgwarner, IdiComposit, Bosch et tant d'autres ! Pour la CGT, ces milliards auraient dû servir à l'augmentation forte du SMIC, au dégel du point d'indice et à l'augmentation des salaires dans l'ensemble des services publics, au renforcement de la sécurité sociale pour obtenir le 100 % sécu et à contraindre les employeur-ses, en échange, à stopper les licenciements et à augmenter significativement les salaires. Aujourd'hui, la présence de nos camarades aides à domicile de l'ADMR 41, en grève depuis 75 jours et qui attendent le soutien d'un maximum de personnes demain à 9h devant la fédération ADMR, est la preuve flagrante du besoin de revalorisation des métiers féminisés. Ana nous en dira plus.

En attendant, forte de tous ces constats, la CGT porte de vraies propositions pour conquérir de nouveaux droits, gagner l'égalité femmes/hommes et lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans et hors le monde du travail.

- Abaisser le temps de travail pour permettre aux femmes comme aux hommes de s'occuper des enfants et des tâches quotidiennes et lutter ainsi contre la charge mentale qui touche principalement les femmes.
- La prise en compte des 6 meilleurs mois pour le calcul de la retraite.
- Lutter contre le sous-emploi des femmes, les temps partiels et la précarité, et mettre en place un service public de la petite enfance pour permettre aux femmes de continuer à travailler.
- Réaliser enfin l'égalité salariale pour mettre fin à une injustice flagrante mais aussi dégager les ressources nécessaires pour financer notre système de retraites.
- Instaurer une surcotisation patronale retraite pour toutes les entreprises qui ne respectent pas l'égalité salariale ; une autre pour tous les temps partiels de moins de 24h de façon à garantir des droits pour les salarié-es
- Revaloriser les métiers dans lesquels les femmes sont concentrées et dès maintenant l'augmentation de 400 euros des salaires, pensions et minima sociaux.
- Faire ratifier en France la convention de l'OIT contre les violences sexistes et sexuelles en créant des droits nouveaux et contraignants pour les entreprises.

Rendez-vous demain devant la fédération ADMR !